

Atelier

Introduction aux droits humains

Public cible : Élèves de 15 à 20 ans

Niveau : Secondaire II

Durée : 90 minutes

Objectifs pédagogiques

- Les élèves décortiquent la notion de droits humains et se familiarisent avec le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- Les élèves prennent conscience qu'ils et elles vivent les droits humains quotidiennement et savent comment les promouvoir

Descriptif et méthode didactique

L'atelier commence avec une activité brise-glace pour mieux faire connaissance et expérimenter les liens qui nous unissent. Puis, un brainstorming en petit groupe d'abord, puis en plénum, permet de faire ressortir les connaissances préalables des élèves sur les droits humains. Une partie théorique complète cet exercice afin de mettre des mots sur ce que les élèves savent parfois de manière inconsciente.

Ensuite, un jeu des positions permet de débattre de plusieurs affirmations et exerce l'esprit critique des élèves. Un photo-langage complète l'atelier en mettant en avant des violations de droits humains mais également des solutions pour améliorer les situations.

Suite à ces activités, les élèves sont amené-e-s à identifier comment promouvoir les droits humains à leur échelle et découvrent le travail ainsi que les possibilités d'agir avec Amnesty International. Dans cette partie les élèves concrétisent leurs apprentissages.

Organisation logistique

Pour cet atelier, le duo d'animateurs ou animatrices aura besoin d'un endroit pour écrire (tableau noir, retroprojecteur, uniboard), d'un projecteur (beamer), d'un ordinateur où brancher leur clé USB, ou la possibilité de brancher leur propre ordinateur, et d'enceintes pour le son.

Prenez contact avec notre équipe : ecole@amnesty.ch